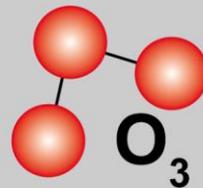




POLLUTION À L'OZONE

Début de l'épisode :

Vendredi
3 juillet 2015



La pollution à l'ozone atteint, actuellement et pour les jours à venir, un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Il est recommandé à la population et aux personnes sensibles de suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

NIVEAU DE POLLUTION

MESURÉ LE 2 JUILLET 2015

Lieu	Concentration (valeur horaire maximale)
Delémont	147 µg/m ³
Porrentruy	197 µg/m ³
Saignelégier	170 µg/m ³
Autres cantons :	
Moutier	150 µg/m ³
Bienne	154 µg/m ³
Neuchâtel	184 µg/m ³
La Chaux-de-Fonds	137 µg/m ³
Bâle	187 µg/m ³
France :	
Belfort	184 µg/m ³

Valeur limite OPair : 120 µg/m³
Seuil d'information : 180 µg/m³

ÉVOLUTION

POUR DEMAIN

Avec la présence d'un puissant anticyclone sur l'ensemble de l'Europe, le temps est caniculaire. Les concentrations d'ozone prennent aussi l'ascenseur avec des valeurs qui pourront être supérieures à 180 µg/m³ dans l'après-midi. La situation est identique dans les cantons voisins.

POUR LES JOURS À VENIR

Compte tenu de l'évolution des conditions météorologiques sans changements significatifs pour les prochains jours (bien ensoleillé et très chaud avec des risques d'orages isolés en fin de journée), les concentrations d'ozone mesurées resteront probablement supérieures à 180 µg/m³ pendant la fin de semaine.

RÉDUIRE LA POLLUTION À L'OZONE

SE PROTÉGER

La pollution à l'ozone entraîne une diminution de la capacité respiratoire et peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge.

Conseils à la population

Pratiquer les activités sportives et/ou physiques intenses en matinée (moment de la journée où la pollution à l'ozone est la moins élevée). Éviter les autres facteurs irritants (tabac, utilisation de solvants, fumées). Pour un meilleur confort, renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire.

Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement concernées, à savoir les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de déficience immunitaire ou de pathologie chronique cardiaque ou respiratoire. Demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge ou nez irrité).

LIMITER LA FORMATION D'OZONE

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire la pollution à l'ozone.

Lors de déplacement : utiliser les transports publics. Pratiquer le co-voiturage. Privilégier la mobilité douce pour les trajets courts (marche, vélo, etc.). Conduire selon la méthode Eco-Drive®.

A la maison et au jardin : utiliser des produits sans ou pauvres en solvants organiques (peintures, vernis, laques, diluants, colles). Utiliser de l'essence "alkylée" (sans benzène) pour les moteurs à deux et quatre temps (tondeuses, débroussailleurs). Privilégier les produits locaux.

EN SAVOIR PLUS

- Application mobile airCheck
- [Office de l'environnement](#) : mesure des concentrations en polluants, informations
- www.ozone-info.ch : site complet sur l'ozone

